

SAHARA INFO

JUIN 1991

Association des Amis de
la République Arabe Saharaouie Démocratique

B.P. 244 - 75227 Paris Cedex 05 C.C.P. 19303 94 K PARIS

N° 82

PLAN DE PAIX ET RÉFÉRENDUM

dossier de presse

Une interview du représentant du Front Polisario à Paris

Sayed Baba : « Nous faisons confiance à l'ONU »

Les Sahraouis prêts à jouer le jeu du référendum sous l'égide des Nations Unies

Après des années d'attente, le secrétaire général de l'ONU vient d'annoncer que le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui aurait lieu à la fin de l'année (voir notre édition précédente). Comment réagissez-vous ?
Sayed Baba : Nous ne pouvons que nous féliciter du fait que Perez de Cuellar, après avoir investi beaucoup d'énergie, beaucoup de temps, plus de quatre ans, ait enfin réussi à concrétiser son projet de départ : donner aux Sahraouis la possibilité de choisir librement leur devenir. Soit l'intégration

au Maroc. Soit l'indépendance totale au sein de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

- Mais depuis 1988, date à laquelle le Maroc et les Sahraouis avaient accepté de laisser à l'ONU le soin de régler ce conflit du Sahara occidental, vous n'étiez pas d'accord, les uns et les autres, sur le nombre de Sahraouis appelés à voter ?

- Contrairement, à ce qu'on a raconté, le Maroc et nous-mêmes avons été d'accord pour nous en remettre exclusivement au recensement de 1974 effectué par la puissance tutélaire, l'Espagne. Ce recensement qui donnait 74 000 Sahraouis est toujours valable. Il y a bien sûr quelques détails techniques à régler, par exemple, les décès. Mais les listes sont toujours bonnes. Et au moins, nous sommes sûrs que les votants seront

des Sahraouis, et que les Marocains n'introduiront pas de « faux Sahraouis ». Si nous ne l'avions pas accepté, il aurait fallu refaire un recensement et « Allah » seul sait quand cela aurait pu être possible. Cela aurait pris beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Le peuple Sahraoui aurait dû attendre encore des années pour avoir enfin son référendum d'autodétermination.

- Mais pour le roi du Maroc et les Marocains, le Sahara occidental est marocain. Dix-sept ans de guerre ne les ont pas fait changer d'avis, d'autant que les Marocains détiennent les trois quarts du territoire...

- Le fait que le roi du Maroc ait donné son accord de principe de s'en remettre à l'ONU pour chercher une solution juste et équitable au conflit du Sahara occidental n'est-il pas la preuve que précisément... le Sahara n'est pas marocain ? Au bout de

dix-sept ans de guerre, Hassan II s'est rallié finalement à la thèse défendue par l'ONU, depuis deux décennies, selon laquelle le « territoire sahraoui est une affaire de décolonisation ». Car si le Maroc détient les trois quarts du Sahara occidental, il



Dix-sept ans de guerre pour une ébauche d'espoir. (Photo C. Spengler/Sygma.)

n'a pu mettre un terme à la guerre. De notre côté, à aucun moment, nous n'avons prétendu imposer la défaite aux troupes marocaines, supérieures en nombre et en matériel, par une guerre classique. Par contre, en jouant sur une guerre d'usure, nous avons mis au grand jour les limites d'une armée marocaine aujourd'hui démoralisée et empêtrée dans des difficultés de toutes sortes. La désertion massive de 2 250 soldats marocains qui ont choisi en février dernier de passer de l'autre côté est la preuve flagrante. (NDLR : ces militaires ont gagné l'Algérie, croyant pouvoir de la rejoindre le front irakien et se battre « pour la cause arabe ». Une affaire tenue encore secrète à Rabat.)

- À votre avis, qui va gagner ?

- Nous, en tout cas, nous allons pleinement jouer le jeu. Nous espérons aussi que cela

sera le cas du Maroc. Et bien évidemment, nous misons sur le fait que le Sahara sera indépendant. Mais nous ne nous voyons pas la face dans la mesure où nous connaissons l'importance de l'enjeu pour le roi en personne. C'est pour cette raison que de 1975 à 1988, nous avons préconisé une solution négociée directement avec Hassan II, sachant déjà à l'époque que la solution militaire privilégiée depuis le début par les Marocains était exclue et que plus de 2 000 kms de frontières communes nous condamnaient, nous et les Marocains, à une voie de sagesse pour résoudre nos problèmes à l'amiable. Malheureusement, les Marocains n'ont jamais voulu négocier directement avec nous. L'ONU est donc aujourd'hui notre intermédiaire et notre garantie. Nous lui faisons totalement confiance.

Recueilli par
Julia FICATIER

LA CROIX
23.4.91

LE PARLEMENT EUROPÉEN VEUT QUE LE PAYS SOIT PLACE SOUS CONTRÔLE DE L'ONU

STRASBOURG (AFP), 16 mai (AFP) - Le Parlement européen a demandé jeudi que le territoire du Sahara occidental soit provisoirement placé sous le contrôle des Nations Unies en attendant l'organisation d'un référendum.

Dans une résolution adoptée à Strasbourg, les députés européens ont également réclamé que les effectifs des forces marocaines soient réduits avant le début de ce référendum, que les forces du Front POLISARIO n'exèdent pas celles de la partie marocaine et qu'elles soient l'une et l'autre neutralisées et contrôlées par l'ONU.

Les parlementaires européens ont averti les deux parties que toute tentative d'entraver le processus de paix aurait nécessairement des conséquences sur l'action de la CEE.

Un référendum devant permettre au peuple sahraoui de se prononcer sur l'avenir de son pays doit être organisé par l'ONU avant la fin de l'année.

LE CONSEIL DE SECURITE APPROUVE LA MISSION DE L'ONU POUR L'ORGANISATION D'UN REFERENDUM

NEW YORK (Nations Unies), 29 avr (AFP) - Les quinze membres du Conseil de Sécurité ont approuvé lundi à l'unanimité la résolution 690 qui décide la création d'une mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le conseil a aussi approuvé le rapport de M. Pérez de Cuéllar prévoyant les mécanismes de l'organisation du référendum, qui aura lieu vers la fin de cette année ou au début de 1992 pour décider du rattachement du territoire au Maroc ou de son indépendance.

Entre temps, la mission de l'ONU devra identifier les Sahraouis autorisés à voter, au nombre probable de 74.000, un des points qui a présenté les plus des difficultés pour mettre d'accord le gouvernement marocain et le Front POLISARIO.

Le rapport de M. Pérez de Cuéllar prévoit la proclamation d'un cessez-le-feu, le retrait d'une grande partie des troupes marocaines et la libération des prisonniers de guerre et politiques.

Avec l'adoption de cette résolution, le conseil a caténié les efforts du Secrétaire Général pour mettre fin à une guerre de quinze ans entre le Maroc et le Polisario pour le contrôle du territoire.

La résolution 690 prévoit aussi que la période de transition, sous la responsabilité des 2.700 hommes de la MINURSO, commencera au plus tard 16 semaines après l'approbation par l'Assemblée Générale du budget de cette nouvelle force de l'ONU, estimé par M. Pérez de Cuéllar à 200 millions de dollars.

Avant de présenter son rapport, celui-ci avait obtenu l'accord des deux parties concernées, le Maroc et le Polisario, ainsi que des pays observateurs (Algérie et Mauritanie).

Le représentant du Polisario à l'ONU, M. Madjid Abdullah, a exprimé sa satisfaction de l'approbation de la résolution et il a indiqué que son mouvement coopérera pleinement avec la MINURSO à l'exécution du plan de M. Pérez de Cuéllar.

A. F. P.

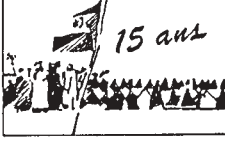
la
république
arabe
sahraouie
démocratique

EXPOSITION

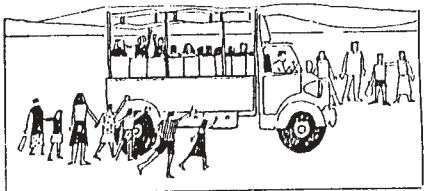
LE PROBLEME SAHRAOUI A NOUVEAU A L'ORDRE DU JOUR : EN AVRIL, LE CONSEIL DE SECURITE A VOTE L'ORGANISATION DU REFERENDUM D'AUTODETERMINATION. DANS LES MOIS QUI VIENNENT, UNE POPULATION EN GUERRE ET CONTRAINTE A L'EXIL DEPUIS 15 ANS, VA ENFIN AVOIR LA POSSIBILITE DE RETROUVER SON PAYS ...

LA R.A.S.D. 15 ANS !

EXPOSITION DISPONIBLE SEPTEMBRE 1991.



UN CAM'BUS



pour les écoliers sahraouis

association des amis de la RASD
avec le concours
des villes de :
albi
le mans
les ulis
loon plage
reze
s nazaire
vitrolles
et le C.C.P.D.
MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT
DE LA R. A. S. D.

Le roi Hassan II et le président Chadli souhaitent le « renforcement » de l'UMA

Le roi Hassan II du Maroc a quitté Oran mercredi 29 mai à l'issue d'une visite « d'amitié et de travail » de trois jours, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Chadli Bendjedid. La déclaration commune publiée à l'issue de ces entretiens n'a pas fait mention du conflit du Sahara occidental, où doit se dérouler, avant la fin de l'année, un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations unies. Les conversations se sont déroulées « dans une atmosphère de fraternité et de compréhension » et ont porté sur les relations bilatérales, les rapports maghrébins et la situation dans le monde arabe après la guerre du Golfe. Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur « ferme volonté de poursuivre leur action en faveur du renforcement de l'UMA » (Union du Maghreb arabe), qui regroupe l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. - (AFP)

R.A.S.D / Le fruit d'un dur combat

EL WATAN/Lundi 13 mai 1991

A l'occasion de la commémoration du 18ème anniversaire de la fondation du Front Polisario, le 10 mai 1975, le président de la République Arabe Saharaouie Démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, a prononcé un discours lors d'un séminaire du corps diplomatique sahraoui, tenu pour la même occasion, rapporte samedi un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

Le président sahraoui a souligné que cet événement coïncide avec l'acquisition par le peuple sahraoui d'une victoire éclatante, notamment la consécration internationale de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 690, préconisant l'organisation par l'ONU d'un référendum d'autodétermination libre, général et régulier permettant au peuple sahraoui de choisir sa destinée loin de toute contrainte militaire ou administrative.

M. Mohamed Abdelaziz, ajoute le communiqué, a renouvelé la disponibilité entière du Front Polisario à coopérer avec l'ONU et son Secrétaire général ainsi qu'avec l'OUA pour l'aboutissement de leurs efforts visant à garantir l'expression libre et démocratique du choix du peuple sahraoui.

Saisissant cette occasion, le président sahraoui a tenu à exprimer la vive gratitude du peuple sahraoui et du Front Polisario à tous les pays, organisations, partis et personnalités du monde entier pour leur soutien constant et indéfectible au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'autodétermination.

Il a également assuré la communauté internationale, à sa tête l'ONU et l'OUA, que ses efforts seront couronnés de succès du fait qu'il s'agit là d'une action décidée et entreprise par des pays et des forces ayant la volonté d'imposer le respect du choix du peuple sahraoui, et de faire prévaloir la voix de la paix et de la justice sur la logique de la guerre et de l'occupation.

A cette occasion, le président de la RASD a annoncé que le 8ème congrès populaire général du Front Polisario aura lieu le 17 juin 1991 sous le thème : "L'indépendance et l'unité du peuple sahraoui".

En conclusion, le président Mohamed Abdelaziz a lancé un appel pressant à tous les citoyens sahraouis, là où ils se trouvent, pour resserrer les rangs et rassembler toutes les énergies en vue de cueillir les fruits de leur long combat et consacrer l'indépendance nationale.

En visite à Smara

Le roi Hassan II veut réaffirmer la « marocanité » du Sahara occidental

La visite du roi Hassan II à Smara, capitale spirituelle du Sahara occidental - où il est attendu, vendredi 17 mai - est officiellement destinée à permettre aux tribus locales de renouveler leur « allégeance » au souverain. Aux yeux des observateurs, ce voyage, qui intervient au moment où l'Organisation des Nations unies vient de donner son feu vert à la préparation d'un référendum d'autodétermination, constitue une manière de « défi ». Une opinion que ne dément pas la presse locale, qui voit dans la visite royale un moyen d'affirmer que « le Sahara est marocain » et que la consultation référendaire, quelles qu'en

soient les péripéties, ne fera que « confirmer cette marocanité ».

Le journal l'Opinion (proche du parti Istiqlal) n'a pas manqué de rappeler que « des relations entre les sultans du Maroc et Smara ont eu lieu avant la création de la Société des Nations et de l'ONU ». Plus crument, le quotidien Al Maghrib (progouvernemental) estime que le voyage à Smara constituera « un plébiscite, qui balayera les espoirs maladroits de ceux qui pourraient croire encore que le destin du Sahara marocain est ailleurs que dans le giron de la généreuse partie marocaine ». - (AFP)

Sahara occidental: plan de paix prochainement adopté Pour un référendum libre et équitable

Les répercussions négatives dues à la guerre du Golfe ne cessent d'émerger. Ainsi, l'examen du rapport sur le Sahara occidental a dû être renvoyé de plus de neuf mois. «C'est assez normal», estime l'ambassadeur suisse, Johannes J. Manz. «Le Conseil de sécurité a été «ultra» occupé et ce dossier n'était, en définitive, pas prioritaire.»

Des Nations Unies,
ANGELICA ROGET

Ca fait bien longtemps pourtant que les Sahraouis attendent de pouvoir exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Depuis 1975, en fait, lorsque ce territoire était encore sous domination espagnole. L'occupation par le Maroc déclencha la terrible «guerre des sables» qui se poursuivit depuis lors. Mais, en septembre 1988, les deux parties en conflit, le Maroc d'une part et le Front populaire pour la libération de la Saguiya el Hamra et du Rio de Oro (Polisario) de l'autre, acceptent le plan de paix de M. Perez de Cuellar. Différentes rencontres ont lieu et le 19 janvier 1990, Johannes J. Manz est nommé représentant

spécial du secrétaire général de l'ONU.

Un accueil déliant

Fin février de la même année, l'ambassadeur suisse se rend, pour la première fois, dans les camps où vivent quelque 165 000 réfugiés qui ont fui les territoires occupés par le Maroc. L'accueil est déliant. A chacune de ses autres visites, Johannes Manz reçoit le même accueil. Il en est touché. «Je suis pour ce peuple», dit-il, «mon plus grand désir est que ces gens puissent vivre dans des conditions dignes et normales.»

Mais, en représentant neutre et impartial, il ne penche, en fait, ni pour l'une ni pour l'autre des deux parties. «L'important», nous a-t-il déclaré hier, «c'est que le référendum se déroule dans des conditions sûres et équitables, sans aucune contrainte, ni politique ni militaire.» La force du maintien de la paix, dénommée Mission des Nations Unies pour le référendum du Sahara occidental (MINURSO), se composera de 1695 fonctionnaires, militaires et observateurs et coûtera environ 200 millions de dollars.

Le plan devrait être adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU la semaine prochaine. M. Manz se rendra d'ailleurs à New York au cours du prochain week-end. «Tout est prêt depuis longtemps. Je m'attends à ce que le plan soit adopté.» L'opération devrait se dérouler en deux phases. L'identification des électeurs proprement dits, soit 75 000 Sahraouis recensés en 1975 par les Espagnols, durera seize semaines. La deuxième phase, qui comportera le processus même du référendum, se déroulera en vingt semaines. Elle devrait comporter également le retrait d'un nombre important de soldats marocains qui devront être limités à 65 000. Il s'agira de répondre à la question suivante: souhaitez-vous l'indépendance ou votre rattachement au Maroc?

L'opération sera, en fait, bien similaire à celle qui s'est déroulée en Namibie et qui fut un succès pour les Nations Unies. L'ambassadeur Manz compte également sur une réussite. «Je crois à l'autodétermination», dit-il. «Mon vœu est que les Sahraouis aient un référendum libre et équitable.»

A. Ro.

LA LIBERTÉ (FRIBOURG)
18.4.91

DEPUIS 1975, LES PHOTOS, LES JOURNAUX
ET LES REVUES DEVIENNENT DES DOCUMENTS
HISTORIQUES.

" LA R.A.S.D., 15 ANS !

EXPOSITION ORGANISEE DE FACON A SUIVRE
L'EVOLUTION DE CES 15 ANNEES :

L' HISTOIRE

EXPOSITION PRESENTANT A L'AIDE DE DOCUMENTS
PHOTOGRAPHIQUES D'EPOQUES DIFFERENTES, LES
SOLUTIONS TROUVEES DANS LES DOMAINES DE:

LA VIE QUOTIDIENNE
LA VIE SOCIALE
LA SOLIDARITE ...



EXPOSITION 20 PANNEAUX 80 X 120 CM
PHOTOS N&B, COULEURS
ENCADRES AVEC FIXATIONS
DEUX CAISSES POUR TRANS
PORT ...

PLAN DE REGLEMENT DES NATIONS UNIES

PERIODE PREPARATOIRE

PERIODE INTERIMAIRE

29.4.91	J - 16 sem.	J - 12 sem.	J - 8 sem.	J - 4 sem.	JOUR J	J + 11 sem.	J + 17 sem.	J + 20 sem.
Le Conseil de Sécurité de l'ONU décide la création de la MINURSO	L'Assemblée générale de l'ONU approuve le budget de la MINURSO	Les deux parties acceptent la date de cessez-le-feu proposée	Etablissement d'un code de conduite des deux parties	Les deux parties communiquent leurs effectifs et leurs positions	CESSEZ-LE FEU Echange des prisonniers de guerre (CICR) Libération des prisonniers et détenus politiques Le représentant spécial détient seul l'autorité dans le territoire	AMNISTIE GENERALE Suspension de toute loi ou mesure pouvant faire obstacle au référendum		
L'UNITE MILITAIRE ET L'UNITE DE SECURITE:		LA COMMISSION D'IDENTIFICATION		IDENTIFICATION		RAPATRIEMENT:		CAMPAGNE REFERENDAIRE
Mission: Garantie du déroulement du scrutin dans des conditions permettant aux votants d'y participer à l'abri de toute ingérence ou intimidation et garantissant le secret du vote		Administration et logistique arrivent sur place		Les observateurs militaires ainsi que le représentant spécial arrivent sur place		Les observateurs militaires et 100 CIVPOL sont déployés, les troupes marocaines et sahraouies consignées. La réduction des troupes marocaines commence		Publication des résultats dans les 72 heures
Mission: Définition des conditions et des modalités du scrutin, organisation du vote		La commission référendaire met au point le cadre juridique et pratique du référendum		Elle commence son travail sur place		Elle organise les bureaux de vote, recrute et instruit les scrutateurs		

□ Mme DANIELLE MITTERRAND DANS LES CAMPS DU POLISARIO? L'épouse du chef de l'Etat français n'a pas renoncé à sa randonnée au Sahara, ou plus exactement dans les camps du Polisario à Tindouf. Le voyage pourrait intervenir dans les prochains mois. On sait que la présidente de France Libertés, qui avait décidé d'accompagner, en novembre 1990, un convoi transportant une aide destinée aux réfugiés sahraouis, avait, devant le tollé soulevé au Maroc, annulé son déplacement. Elle se doit, confie-t-elle aujourd'hui, de vérifier sur place le bon usage de l'aide, avant d'en rendre compte aux donateurs.

JEUNE AFRIQUE 1.5.91

Révélation sur l'histoire du Sahara occidental

■ HISTORIA DEL SAHARA ESPAÑOL, de José Ramón Diego Aguirre (Kaydeda Ediciones, San Enrique, 16-2°, Of. 18, 28020 Madrid, 1988, 879 p., cartes, illustrations. Prix : 5 500 pesetas).

Sahara occidental ou espagnol? Peu importe puisque le premier est le fils de son colonisateur. Allons donc droit au but en affirmant que ce livre marque une date dans la connaissance de l'ouest-saharien et que ceux qui l'ignoreront ou le négligeront le feront à leurs risques et périls. Cette somme écrasante, rédigée par un colonel à la retraite qui appartient aux services de renseignements espagnols au Sahara de 1966 à 1976, n'est pourtant pas inattaquable sur le plan formel (nombreuses fautes d'impression en espagnol, mais non en français; absence de référence à la pagination de la plupart des textes cités; cartes sommaires ou inachevées; inexistence d'un index, etc.), ni même historiographique (malgré son titre, il s'agit plus, dans certains chapitres, d'un déversement de documents que d'un ouvrage maîtrisé par un historien de métier sachant décanter l'accessoire de l'essentiel).

Toutes ces réserves doivent être balayées ou minorées, compte tenu de ce que nous apporte l'auteur qui est le premier à avoir eu accès aux archives politiques et militaires tant sahariennes que métropolitaines (à une exception de taille près: celles de la bastille encore inviolée de la Direction des Places et Provinces africaines et de ses avatars).

De plus, pour un ancien officier de l'armée franquiste, Aguirre a une qualité inattendue: non seulement il est lucide quant aux réalisations coloniales de l'Espagne dans le désert, mais il est fort critique à l'égard de la politique suivie dans les dernières années de tutelle. Pour lui, il ne fait aucun doute que si les sentiments pro-marocains des habitants de l'ancienne enclave d'Iglni étaient incontestables, de même que ceux de la partie méridionale du protectorat espagnol, au sud du Draa (où il est déjà plus réservé), il n'en va pas de même des Sahariens chez qui il voit naître dans les années 70 une volonté nationaliste d'abord balbutiante, puis de plus en plus affirmée.

Sur les océans d'encre qu'a fait couler la lutte du Polisario et du Maroc, chacun s'efforce de trouver des îles où se réfugier pour fuir cet immense gâchis qu'Aguirre n'hésite pas à imputer à la politique madrilène de ce noyau d'irréductibles indécis qui, selon lui, braderont le Sahara au profit de Rabat et

de Nouakchott. L'île du colonel, au fil des pages, prend des allures de continent, car il la consolide par une fantastique décharge de documents (totallement inédits) pour les années 50-70. Il est déjà original pour la période initiale de cette «colonisation de casernes», les explorations espagnoles en Mauritanie, l'œuvre du futur général Bens, l'abandon découragé des autorités devant la prépondérance française dans l'hinterland, le soulèvement franquiste au Sahara et deux ou trois autres thèmes. C'est beaucoup pour un seul auteur. Mais son utilité n'apparaît jamais aussi clairement que dans la centaine de pages qu'il consacre à l'invasion du Sahara par l'Armée de libération, à la fin de 1957, et à cette obscure campagne occultée pour des raisons politiques menée conjointement par la France et l'Espagne dans son Sahara en janvier et février 1958. Là, Aguirre nous livre (en résumé ou en fac-similé) des documents «très secrets» français sur l'opération *Ecouvillon* et un récit, jour par jour, que l'on chercherait en vain ailleurs. Ces événements non encore documentables à partir des archives françaises ne firent que 7 morts et 32 blessés parmi les troupes du général Bourguind, mais 152 morts, 53 disparus et 518 blessés dans les rangs espagnols, l'invasion d'Iglni étant des plus meurtrières.

Quand l'auteur en a terminé avec cet épisode en qui il voit la première grande menace contre les Sahariens, il nous reste encore à lire 440 pages pour arriver à la fin (1976) de la présence espagnole. Il la définit comme étant surtout un paternalisme pro-saharien qui s'achève dans la honte et la petitesse.

Livre plaidoyer parfois, mais aussi tout mine de documents à ciel ouvert - comme la mine de phosphate de Bucraa - cette somme de détails, rapports, analyses, etc., est véritablement le mausolée d'une colonisation sans colons (17 556 civils métropolitains et surtout canariens, malgré tout, au 30 avril 1975, tombés à une vingtaine en 1988 !), restée totalement artificielle avant le magistral développement des années 60-70, généreuse par certains côtés, souvent utopique et prébendaire, et qui sans le vouloir vraiment créa tardivement une amorce d'identité saharienne dans un pays sans frontières pour le nomade. En fin de compte, il lui manque seulement le temps et le sens des réalités. Grâce à ce livre-musée, Aguirre, officier vertical, nous offre donc l'histoire de Don Quichotte au désert.

René PELISSIER



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

27, RUE JEAN-DOLENT 75014 PARIS 47.07.56.35
TÉLÉCOPIE : 45 35 23 20

APPEL AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME PALAIS DES NATIONS - GENEVE

Monsieur le Président,

Depuis près de 16 ans, 857 civils Sahraouis, pour la plupart des personnes âgées, des femmes et des enfants sont prisonniers des autorités marocaines ou ont disparu sans que leurs familles aient reçu la moindre information les concernant.

Aucune organisation humanitaire n'a été autorisée à entrer en contact avec eux, ni n'a pu déterminer avec exactitude leurs lieux de détention ou connaître les raisons de leur disparition.

C'est pour lever la chape de plomb et de silence qui depuis 1975 entoure les disparus Sahraouis que notre association s'adresse solennellement à la Commission que vous présidez afin que lors de vos travaux vous soyez attentifs au sort de ces hommes et de ces femmes tant ignorés.

La Commission des Droits de l'Homme a montré, en de multiples occasions, toute l'importance que revêt son travail et la très grande portée de ses démarches.

C'est pourquoi il nous semble très important que vous portiez toute votre attention aux disparus Sahraouis ainsi que l'ont fait en 1990 des organisations, afin que toutes les organisations humanitaires puissent avoir accès auprès des détenus Sahraouis et que toutes les organisations des droits de l'homme puissent obtenir des informations sur leur état de santé et les conditions de leur détention.

L'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU veut «en finir avant la fin de l'année»

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a émis l'espoir, dimanche 26 mai, de voir s'instaurer, dès le mois de juin, un cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. Dans une déclaration faite à l'agence marocaine de presse, il a précisé qu'il avait écrit en ce sens aux deux parties.

A propos de l'organisation du référendum d'autodétermination, le secrétaire général a déclaré que son objectif était «d'en finir avant la fin de l'année, avant la fin de novembre», soit un délai plus court que celui précédemment annoncé. Il a qualifié «d'extrêmement utiles» les entretiens qu'il avait eus, la veille à Marrakech, avec le roi Hassan II. M. Perez de Cuellar s'est ensuite rendu à Oran, où il a été reçu, dimanche après-midi, par le président Chadli Bendjedid. Il compte aussi rencontrer M. Mohamed Abdelaziz, le président de la République sahraouie, lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui aura lieu en juin à Abuja, au Nigéria.

Le dossier du Sahara occidental sera aussi à l'ordre du jour des entretiens que devaient avoir, à partir de ce lundi 27 mai à Oran, le président Chadli avec le roi du Maroc, dont c'est la quatrième visite en Algérie depuis la reprise, en 1988, des relations diplomatiques entre les deux pays. - (AFP.)

LE MONDE 28.5.91

5 avril 1991 - Marchés Tropicaux - 865